

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

N° 93/7

TELLE QUE PRONONCÉE

DÉCLARATION

**DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
AU SÉMINAIRE SUR LE PROGRAMME DU CANADA
POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES**

**OTTAWA (Ontario)
Le 8 février 1993**

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada
External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Je vous souhaite la bienvenue à tous et je vous remercie d'avoir accepté de vous joindre à moi pour des discussions ce soir et demain sur le programme du Canada pour la paix et la sécurité.

Ces discussions n'auraient pu mieux tomber.

Chaque jour, le «nouvel ordre mondial» semble sombrer encore davantage dans le désordre. La Somalie et les Balkans nous offrent des images crues qui promettent déjà de marquer nos souvenirs de cette décennie. Le retour de querelles meurtrières en Angola, en Inde et au Pakistan; le dogme religieux servant de prétexte à des attaques brutales et systématiques contre d'autres groupes ethniques et contre des femmes; et les dissensions dans certaines parties de l'ancienne Union soviétique nous apportent la preuve quasi universelle de l'incapacité des humains à vivre les idéaux de paix et d'harmonie qu'ils se sont eux-mêmes fixés.

La communauté internationale et ses institutions semblent avoir été pris de court par l'instabilité qui s'est généralisée rapidement au terme de la Guerre froide. Certainement, alors que l'on démantelait avec enthousiasme le mur de Berlin, les augures étaient déjà clairs pour qui savait les lire, et ils annonçaient la désintégration.

La communauté internationale ne faisait-elle donc pas attention? A-t-elle donc fait la sourde oreille aux avertissements qui auraient pu nous indiquer d'autres politiques, d'autres actions? Peut-être, mais pour ma part, je vois dans ces quelques mois de détente internationale un augure d'une autre sorte, une vision de ce que notre monde pourrait être si nous accomplissions vraiment ce que nous croyions à ce moment-là avoir atteint : un nouveau degré de stabilité, d'harmonie et d'espoir.

La question avec laquelle la communauté internationale se débat actuellement, en ces temps où tout est volatil, c'est : «Où cela va-t-il nous mener?» Le bon côté de la situation, pour le Canada, c'est que nos points de vues, nos compétences et notre adhésion ferme à nos propres idéaux sont peut-être ce dont le monde a besoin face à ces problèmes d'une complexité déroutante.

Au moment d'entamer nos discussions d'aujourd'hui et de demain, il faut qu'une chose soit bien claire : les engagements du Canada envers l'Organisation des Nations Unies (ONU), le multilatéralisme et le maintien de la paix ne sont pas en jeu. Nous continuerons de promouvoir vigoureusement la paix et la sécurité, surtout par l'intermédiaire de l'ONU.

Le véritable objet de ce séminaire doit être une recherche impartiale des meilleurs moyens d'aider l'ONU et d'autres organisations à instaurer et à maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les changements rapides et profonds qui se produisent dans le monde, ni prétendre que ces

changements n'ont pas de conséquences graves pour le Canada et pour la communauté internationale.

Pendant 40 ans, les pays développés ont concentré leur attention, leur énergie et leur ingéniosité sur la gestion de la rivalité entre les superpuissances. Il s'agissait d'éviter une autre guerre mondiale et, à cet égard, nous avons réussi.

Les résultats de nos efforts pendant la Guerre froide sont tout de même mitigés. Ils nous ont laissé un certain nombre de problèmes sérieux, dont l'accumulation de vastes arsenaux d'armes stratégiques et conventionnelles n'est pas le moindre. Mais, sur un plan plus positif, ils nous ont laissé des alliances dotées de moyens sophistiqués et des systèmes de gestion des crises mondiales - peut-être encore trop primitifs - pour faire face à la nouvelle réalité.

Ces dernières années, certains des pires excès de la Guerre froide ont été corrigés. Nous avons travaillé avec ardeur pour réaliser de véritables progrès sur la non-prolifération nucléaire, le contrôle des armements, la vérification et le renforcement de la confiance.

La signature de l'accord START et de la Convention sur les armes chimiques nous permet d'espérer que nous sommes sur la bonne voie.

Toutefois, nous devons faire beaucoup plus, surtout compte tenu du nombre et de l'ampleur des nouveaux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, la communauté internationale est appelée à intervenir dans une multitude de conflits locaux ou régionaux causés par l'antagonisme ethnique et religieux, la réapparition de formes virulentes du nationalisme, la famine et la violation des droits de la personne.

Ce sont ces nouvelles menaces à la paix internationale que le Secrétaire général des Nations Unies avait à l'esprit lorsqu'il a présenté son «Agenda pour la paix». À toutes les occasions, notamment à l'Assemblée générale des Nations Unies l'an dernier, j'ai fait savoir que le Canada appuie ce rapport, le plus complet depuis l'adoption de la Charte, parce qu'à mon avis, il expose des moyens innovateurs et efficaces d'assurer la paix et la sécurité internationales.

Comme je sais que beaucoup d'entre vous connaissez bien l'«Agenda pour la paix», je n'entrerai pas dans les détails à ce sujet ce soir. Vous trouverez ces détails dans le document d'information qui vous a été fourni. Toutefois, je pense qu'il est utile de récapituler les approches distinctes que le Secrétaire général a exposées, ne serait-ce que pour nous assurer que nous utilisons tous le même vocabulaire dans nos discussions.

Premièrement, le maintien de la paix, concept que nous connaissons bien au Canada, grâce à M. Lester Pearson. Le maintien de la paix englobe généralement des opérations militaires et civiles exécutées avec le consentement des parties à un conflit. Il peut aussi inclure une aide au règlement du différend; les missions menées en Angola et au Salvador en sont des exemples. Toutefois, même cette définition de base a été élargie dans le cadre d'initiatives récentes, par exemple lorsque des escortes militaires ont été chargées d'accompagner l'aide humanitaire dans l'ancienne Yougoslavie.

Deuxièmement, le rétablissement de la paix. Le rétablissement de la paix fait appel à des actions diplomatiques telles que la conférence de Londres sur la Yougoslavie pour prévenir ou régler les conflits. Certains tendent à le confondre avec l'action coercitive.

L'action coercitive est une action militaire, comme celle menée dans le golfe Persique et en Somalie, visant à imposer la cessation d'un conflit sans le consentement des parties concernées.

Vient ensuite la diplomatie préventive, qui est une action diplomatique visant à empêcher les différends de dégénérer en conflits. Les efforts que nous avons menés récemment au Kosovo en sont un exemple. Un autre exemple est celui de l'Afrique du Sud, où des Canadiens participent à l'effort commun du Commonwealth et des Nations Unies pour susciter la confiance entre les parties qui tentent de créer une nouvelle Afrique du Sud post-apartheid.

Enfin, l'«Agenda pour la paix» mentionne l'édification de la paix. Il s'agit d'une mesure prise après le conflit pour établir et appuyer des structures qui aideront à prévenir une reprise de la violence ou du conflit.

Dans nos discussions sur ces approches et le rôle que le Canada devrait jouer, nous devons examiner un certain nombre de faits nouveaux et de questions qui peuvent limiter notre capacité de contribuer au processus de paix, maintenant et à l'avenir.

Par exemple, il existe actuellement un nombre sans précédent de missions des Nations Unies pour la paix, et d'autres sont possibles sous l'égide d'organisations régionales comme l'Organisation des États américains (OEA) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Autre facteur à ne pas oublier : les missions de paix sont aujourd'hui plus risquées que jamais. La condition préalable classique, l'existence d'un cessez-le-feu total, a cédé devant de nouvelles réalités politiques dans des situations complexes, comme dans l'ancienne Yougoslavie et en Somalie.

Dans bien des cas, nous ne pouvons plus attendre les premiers signes d'un règlement politique avant d'agir, ni non plus nous

laisser manipuler par des factions qui ne voient aucun avantage à la paix. Intervenir sans y être invité par toutes les parties au conflit a fait de l'établissement de la paix une tâche plus risquée, tant politiquement que militairement.

Le fait qu'une telle intervention est plus risquée ne la rend pas moins nécessaire ou souhaitable. Nous agissons parfois pour mettre un frein à des pratiques moralement répréhensibles. Dans d'autres cas, nous tentons de mettre fin aux violations des droits de la personne. En outre, nous souhaitons parfois empêcher les conflits locaux de s'étendre à d'autres pays ou régions. Toutefois, peu importe le motif, lorsqu'on envoie des troupes sur un territoire sans y être invité, on accroît les chances de blessures, voire de décès.

Je vous assure que nous examinons ces situations d'un regard impartial et que nous n'agissons qu'après des analyses approfondies, de la part de nos autorités militaires particulièrement.

Le coût du maintien de la paix est un autre facteur très important dont nous devons tenir compte lorsque nous nous penchons sur l'avenir de ces opérations. La note des contributions du Canada aux Nations Unies a plus que décuplé en quelques années, passant de 8 millions à près de 90 millions de dollars par année.

Il faut ajouter à cela les frais liés au maintien de plusieurs milliers de soldats dans diverses missions à l'étranger ainsi que, par exemple, le coût de la participation de civils qui font fonction d'observateurs des élections, par exemple, et le coût de la participation de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à diverses opérations.

Toutefois, il y a plus.

Le coût du maintien de la paix peut se comparer à un iceberg. Les coûts liés aux soldats et aux subsistances ne sont que la pointe de l'iceberg, tandis que tout un assortiment d'autres coûts est dissimulé sous la surface. Par exemple, même l'envoi le plus modeste de soldats à l'étranger doit être appuyé par des ressources logistiques et autres au pays.

Que les futures missions de maintien de la paix soient entièrement financées ou non, il est clair que nos obligations financières augmentent et qu'elles continueront d'augmenter. Nous atteignons déjà le maximum des ressources disponibles pour notre participation aux missions.

Les contraintes financières auxquelles nous faisons face nous forcent à réfléchir sérieusement aux raisons de notre participation à ces activités et aux objectifs que nous voulons atteindre. D'autres questions difficiles se posent également.

Le Canada retire des avantages de sa plus que juste contribution au coût de la paix et de la sécurité. Doit-il en être ainsi? Notre participation sert-elle des intérêts nationaux plus vastes? Quels sont-ils?

Ces questions nous amènent à d'autres considérations, les exigences et les besoins nouveaux qu'apporte chaque mission de paix - des besoins qui ont trait plutôt à la dimension humaine de chacune.

Comme l'a fait remarquer le Premier ministre à l'Université Harvard en décembre : «Il faut renforcer la capacité des Nations Unies à faire face aux urgences humanitaires et politiques.»

Fondamentalement, nous ne saurions perdre de vue le fait que les initiatives internationales visant à restaurer et maintenir la paix et la stabilité doivent tenir compte du désespoir et des souffrances des personnes qui se trouvent enfermées dans une situation de conflit.

On ne peut simplement remplacer les armes par d'autres types d'armes, les forces par d'autres types de forces. Il faut briser les cycles de violence et de haine avec de nouvelles formes d'intervention.

Tout cela obligera de plus en plus les Nations Unies et d'autres organisations ainsi que leurs membres à remodeler leurs systèmes actuels pour pouvoir faire face aux hostilités et aux crises. Déjà, l'ONU fait face à des pressions considérables qui l'incitent à s'adapter à ces nouvelles réalités, et nous devons coopérer avec elle pour assouplir ses systèmes.

Il fut un temps où les opérations de paix - qu'il s'agisse de maintien de la paix ou d'action coercitive - étaient essentiellement d'ordre militaire. Mais l'élargissement de ces activités, et notamment la diplomatie préventive, le rétablissement de la paix et l'édification de la paix, supposent un net accroissement du nombre de personnes, des connaissances et des ressources.

Pensons un instant à l'opération de paix au Cambodge : en plus des soldats, on y a besoin de juristes, de personnel médical, de fonctionnaires et d'autres civils.

Nous pouvons nous attendre à un accroissement de la demande d'agents civils.

Heureusement, depuis quelques mois, les vieilles réticences qui empêchaient d'autres pays de participer aux opérations de paix sont disparues.

Un nombre croissant de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, de nombreux pays du tiers monde et d'autres pays assujettis à des restrictions constitutionnelles, comme le Japon et l'Allemagne, sont maintenant mieux disposés à jouer un

rôle actif pour le maintien de la paix. La Russie et l'Ukraine possèdent des troupes qui sont disponibles pour partir en mission de paix.

Lorsque le nombre des participants possibles s'élargira ainsi, il sera important d'assurer les normes les plus élevées possibles, ainsi que l'uniformité des buts.

Ces développements récents ont des incidences importantes sur le rôle du Canada en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales. Tout en respectant fermement notre engagement à l'égard des Nations Unies et d'autres initiatives multilatérales de paix et de sécurité, nous devons nous poser quelques questions directes et envisager les options possibles quant aux meilleurs moyens d'adapter notre engagement aux nouvelles réalités.

Par exemple, compte tenu du nombre croissant de pays prêts à fournir des troupes pour les missions de paix, nous pourrions envisager de renforcer et d'améliorer notre contribution sur les plans de la planification, de la formation, du commandement et de la logistique.

Nous pourrions nous concentrer davantage sur la participation du Canada aux préparatifs des opérations, c'est-à-dire à la phase de la planification, où les organisations internationales ont besoin de spécialistes et où notre rôle pourrait être efficace mais moins exigeant en ressources.

Nous pourrions également mettre davantage l'accent sur la formation. Puisque nous avons pratiquement inventé le maintien de la paix, pourquoi ne pas mettre notre expérience et nos connaissances à profit, en aidant d'autres pays qui sont de nouveaux venus dans ce domaine?

Nous pourrions également participer de façon plus appuyée aux mesures préventives et à la diplomatie préventive. C'est à partir d'un rapport de l'ambassadeur du Canada, M. David Peel, qu'une mission spéciale de la CSCE a été envoyée au Kosovo.

Il s'agirait d'intervenir de plus en plus, dans les activités relatives à la paix et à la sécurité, au niveau des connaissances et des compétences.

Certes, cela ne sera pas facile dans un monde où des sentiments de haine profonds dominent dans de nombreuses régions, alors que les valeurs démocratiques ne sont que vaguement comprises dans d'autres. Par ailleurs, la communauté internationale devra peut-être revoir son interprétation traditionnelle de la souveraineté afin de prendre des mesures préventives lorsque le danger menace.

Mais il faut agir. Les vies de millions de personnes, dans toutes les parties du monde, dépendent de notre capacité à trouver de nouveaux moyens de remédier aux vieux problèmes.

Le Canada a fourni des ressources humaines et financières à toutes les missions de maintien de la paix depuis la création des Nations Unies.

Pouvons-nous continuer à le faire, compte tenu, d'une part, de nos ressources limitées et de la demande qui croît rapidement? Comment concilier la fierté que nous inspire notre contribution passée à la paix et à la sécurité avec nos intérêts à l'égard de l'avenir de cette paix et de cette sécurité?

Ces questions lourdes de conséquences étant posées, j'attends avec intérêt d'avoir avec vous demain un échange de vues franc et vigoureux.

Le soutien apporté aux opérations de paix et de sécurité a été et est toujours l'un des éléments moteurs de la politique étrangère du Canada. Notre contribution nous a permis non seulement de jouer un rôle caractéristique dans le monde mais également d'exercer sur les relations internationales une influence bien plus considérable que le poids normal d'une puissance moyenne.

C'est pourquoi vos idées - idées canadiennes - sont importantes, non seulement ici dans cette salle, mais dans le monde entier.

M. Lester Pearson a fait remarquer fort judicieusement, au cours de son discours d'acceptation du Prix Nobel, en 1957 :

«Ce qu'il y a de sinistre, c'est que nous nous préparons à la guerre comme des géants et à la paix comme des pygmées.»

Je voudrais croire que nous, Canadiens et Canadiennes, avons au moins appris quelques leçons depuis 35 ans.

En discutant des moyens de mieux défendre la cause de la paix dans les années à venir, rien ne garantit que nous deviendrons des «géants», mais au moins nous pouvons éviter le sort contraire!

Merci.